

## **De la racine à la lexie en lexicographie**

**Lydia GUERCHOUH**

Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.

### **Agzul**

#### **Seg uzar yer wawal deg tseknawalt**

Imi tira n tutlayt tamaziɣt ters ɣef uzar, yewwi-d lhal ad yili usismel, deg tseknawalt, ad yers ɣef-s. Imeskar, smenyifen tarrayt-a ɣef usismel yersen ɣef tewwura (awalen). Tarrayt-a i mazal tettwasemres deg yidrawalen isnirmanen ur nettak azal i usdukkel n tayunin n yiwen n unnar anmawal.

Iswi-nney, d asezwew n snat n tarrayin-a n usismel. Ad tent-id-nawi d tanmegla iwakken ad d-iban unagraw iwulmen i yal tasekka n usegzawal. Aya, ad d-yili ilmend n waṭas n temsal am tid yerzan iswan, aswir n yimeyri n yisegzawalen-a. Ad d-nerr lwelha ɣer temsalt n yiknawen, tamsalt n tuɣalin ɣer uzar azgerkud, tussda targalant, abeddel n tergalat deg tussda... ara d-nwali deg kra n yimawalen d yisegzawalen am wid n Dallet, Haddadou, Salhi, Berkai... Ad d-nwali amek i d-llant tmivranin-a deg usismel yersen ɣef uzar.

### **Abstract**

#### **From the root to the lexicon in lexicography**

In this contribution, we intend to analyze the methods of classifying units in lexicography through published lexicological examples (Dallet, Haddadou, Salhi, Bouamara ...) in order to identify the techniques adopted and their regularities while comparing them in goal to identify the most appropriate technique by taking care of the type of readers and users, the purpose of the lexicon ... We will, therefore, focus on the linguistic phenomena of the polysemy, diachronic reconstitution inter or intra dialectally, consonantal tension, alteration of consonants by tension ... which will reveal the methods of taking charge of these phenomena by different lexicographic classification techniques.

### **Key-word**

Lexicography, diachronic reconstitution, consonantal tension, lexicographic classification, root classification, units classification

### **Introduction**

La classification des entrées d'un dictionnaire dépend principalement de l'organisation lexicale et structurelle des lexies composant une langue. Les relations ainsi que la hiérarchisation de ces constituants dans leurs différentes formes et catégories déterminent largement le type de

classification à adopter dans une tentative lexicographique. Ces affinités caractéristiques doivent, en effet, être plus ou moins aisément repérables à travers l'organisation lexicographique des lexies et optimiser au maximum les possibilités de comparaison/connexions entre les différentes entrées.

Bien que l'on s'accorde régulièrement à considérer le verbe comme base de dérivation aussi bien des divers autres formes verbales que nominales, le berbère, faisant partie des langues chamito-sémitiques, présente une structure à racine où les lexies sont formées à partir d'un noyau consonantique. Nous nous interrogeons, de ce fait, sur la technique de classification lexicographique la plus adéquate pour ranger les unités constituant cette langue.

Ayant fait l'objet de plusieurs expériences lexicographiques : classement par ordre alphabétique, classement par racine et, dernièrement, classement par « radical », notre objectif ici est de passer en revue ces trois techniques de classement afin de les évaluer en les opposant les unes aux autres en référence à des caractères précis qui feront office de critères de sélection lexicographique. Notre objectif ici est également de relever les insuffisances et les maladresses lexicographiques de chaque technique de classification afin qu'elles servent de repères aux expériences à venir mais aussi orienter notre proposition de classification qui pourrait remédier aux lacunes des unes et des autres.

Ceci-dit, rappelons d'abord brièvement en quoi consiste chaque méthode de classification et quelles sont les points distinctifs entre elles :

- La classification par ordre alphabétique est une démarche qui consiste à inventorier le lexique d'une langue tel que ses lexies se présentent en usage. C'est le système de mise en ordre d'un ensemble de signes de catégories différenciées en référence à un agencement alphabétique. Dans ce cas, nous avons pris comme support d'étude le « Dictionnaire de tamazight » de M.A. Haddadou (qui a, en outre, pris en charge la racine dans la classification).

- La classification par racine est un système qui ne prend compte que des noyaux consonantiques (appelés racines) de toutes les lexies d'une langue. Ces racines établies dans un ordre alphabétique constituent des entrées principales du dictionnaire et chacune regroupe les entrées secondaires renvoyant aux différentes catégories de lexies pouvant être réunies sous la même racine soit par rapprochement sémantique ou par homonymie. Ceci-dit, l'organisation microstructurale des constituants de chaque racine diffèrent d'un auteur à un autre. Nous illustrons cette classification par le « Dictionnaire Kabyle-Français » de J.M. Dallet.

- La classification par radical est une alternative qui regroupe les systèmes précédents. Elle permet une classification de toutes les lexies par ordre alphabétique, mais sans, toutefois, y intégrer les initiaux qui, en berbère, amèneraient à poser principalement deux grands segments : les lexies à initial vocalique « a » pour les noms masculins et certains verbes et les lexies à initial « t » pour les noms féminins. Ainsi, elle permet une certaine répartition et un équilibre dans la classification des lexies. Le dictionnaire « Issin » de K. Bouamara illustrera notre analyse.

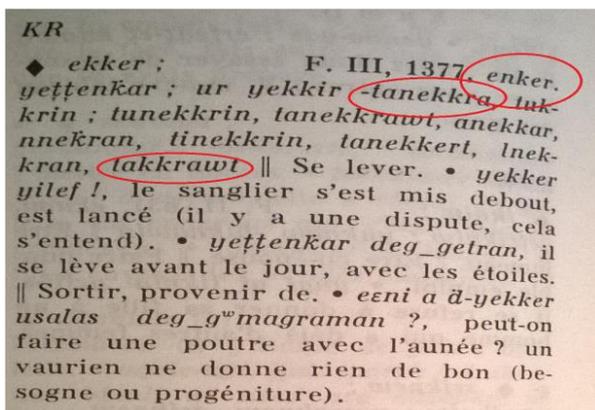
## I. L'identification des lexies

Nous entendons par identification des lexies, les paramètres pris en considération dans la sélection des entrées principales du dictionnaire. Autrement dit, le choix est-il fait en référence à des considérations synchroniques et/ou diachroniques, intra-dialectales et/ou inter-dialectales...

### La classification par racine

Les dictionnaires établis par racines ne recourent généralement pas à une reconstitution diachronique et/ou inter-dialectale dans la présentation des racines ni d'ailleurs, à une reconstitution à travers une comparaison intra-dialectale (en référence aux différentes variantes régionales ainsi qu'aux divers dérivés de la même racine) dans l'élaboration des entrées lexicographiques.

Dans le dictionnaire de Dallet qui illustre notre étude, l'auteur s'étant largement étalé sur la question d'extraction de la racine dans son introduction, a opté pour une racine synchronique comme l'illustrent plusieurs exemples :



Il ne reprend pas la radicale « n » dans la racine bien qu'elle se présente dans le nom d'action « tanekra » auquel l'auteur fait d'ailleurs référence en signalant, en outre, la réalisation verbale « nker ».

Toutefois, ce principe n'est pas régulier dans le Dallet, comme on va le remarquer dans certaines entrées notamment avec l'introduction de la racine semi vocalique « y » et « w » ayant été du point de vue diachronique vocalisée, mais que l'on retrouve à travers les dérivés de la même racine.

XYQ  
 ◆ *xaq* ; ar. *x y q*  
*yeṭxaq -axaḳi, lxiq* || Boudier, se vexer.  
 || Entretenir des idées mélancoliques.  
 • *ixaq wul-iw, yebya ad iṣubb ʔel lein-seṭ* — *aman-is d isemmaḳen, ula d iṭij ur tn-iṣeṭṭ* : — *i fell-i ezizḳ a baba, a ḥebb uḡazu n eṭṭmeṭ !*, mon cœur est dans le noir : je voudrais descendre à la source aux eaux si fraîches, secrètes pour le soleil même. Que tu

Cette irrégularité n'est pas uniquement constatée au niveau des lexies empruntés, mais se manifeste aussi dans les lexies kabyles :

ZWY  
 ◆ *ezwi* ; A. B. Vb. p. 155  
*izegg<sup>wi</sup> / yezway / yeṭṭezway uzway, tuzwin, lizwin, tizwit, anezwuy*  
 || Gauler ; secouer ; et pass. • *kra yellan uzemmur f ettejra, yezwi-t-iā waḳu*, toutes les olives ont été abattues par le vent. • *zwin lejyub-is*, il est sans le sou (ses poches ont été se-

ZY  
 ◆ *ezzi* ;  
*itezzi uzzya* || Tourner, retourner ; revenir ; se retourner. || Enrouler. || Passer ; montrer. • *tezzi-ā fell-asen ddunnit*, ils sont en déconfiture (la vie pour eux a tourné). • *la itezzi yiss-t ddunnit* — ou : *la itezzi leeql-iw*, j'ai des vertiges. • *ulamama yexseṭ, a wer ā-yezzi*, tant pis ! (bien que ce soit une perte, que cela ne revienne pas !). • *tezzi-ā lewriqt-ensen*, c'est leur tour de chance. • *yezzi-ā amrar i wedrar*, il tourne autour du pot (il a enroulé une corde autour de la montagne). • *abraḥ mi ā-yezzi ṣṣur*, une cour entourée de murs. • *zzi-yi-t-iā*, montre-le-

XYD  
 ◆ *xid* ; ar. *x y ṭ*  
*yeṭxiḳi / yeṭxiḳ ; ixaḳ lexyaḳa, axidi*  
 || Coudre et pass. • *awi-yi-ā taqendurṭ ur ixaḳ tissegnit, ur yegzim lemḳess*, fournis-moi l'impossible : une gandoura que n'ait pas cousue l'aiguille ni taillée les ciseaux. • *win ixaḳen s wemrar yin-as erḳiq !*, les imbéciles

### **La classification par ordre alphabétique**

Si la classification par racine pose le problème de la réalisation des lexies en termes de leur reconstitution, le classement par ordre alphabétique ne suppose en lui-même aucun souci de ce genre. En effet, ce type d'organisation lexicographique ne s'intéresse pas aux constituants de la racine qui peut regrouper plusieurs lexies ayant un minimum de sens commun, mais à la réalisation indépendante de chaque lexie de manière isolée des autres : si la première méthode favorise la mise en évidence des liens entre les unités liées sémantiquement, la seconde ne met pas en exergue ce caractère.

Les lexies sont alors présentées telles qu'elles sont réalisées en synchronie et en faisant abstraction des éventuels constituants pouvant réapparaître à travers d'autres unités de la même famille lexicale bien que synchronique. Ceci-dit, en cas de variation incluant ou pas des radicales supplémentaires, des références sont faites à d'autres réalisations lors de la première et des suivantes entrées afin de permettre un minimum de mise en relation des entrées.

### **La classification par radical**

Tout comme la précédente, c'est une classification qui ne prend en charge que l'aspect synchronique et isolé des lexies sans chercher à les mettre en relation. Toutefois, cette technique permet une répartition plus équilibrée entre les parties réservées à chaque lettre et éviter ainsi l'encombrement des entrées de la partie « a » du masculin et « t » du féminin.

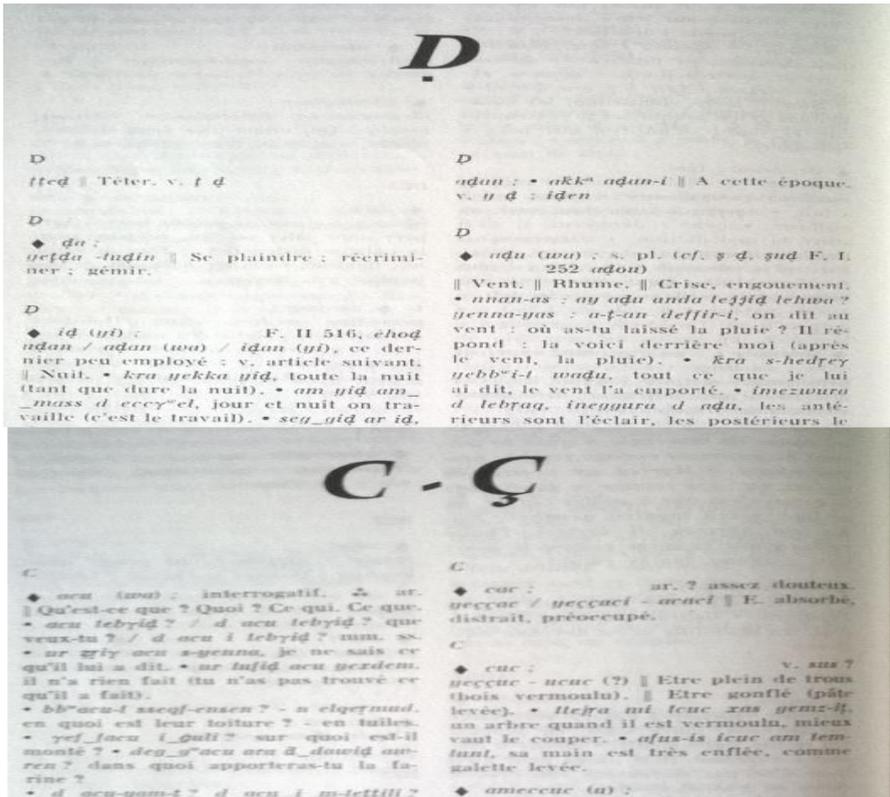
## **II. L'identification des repères alphabétiques des articles :**

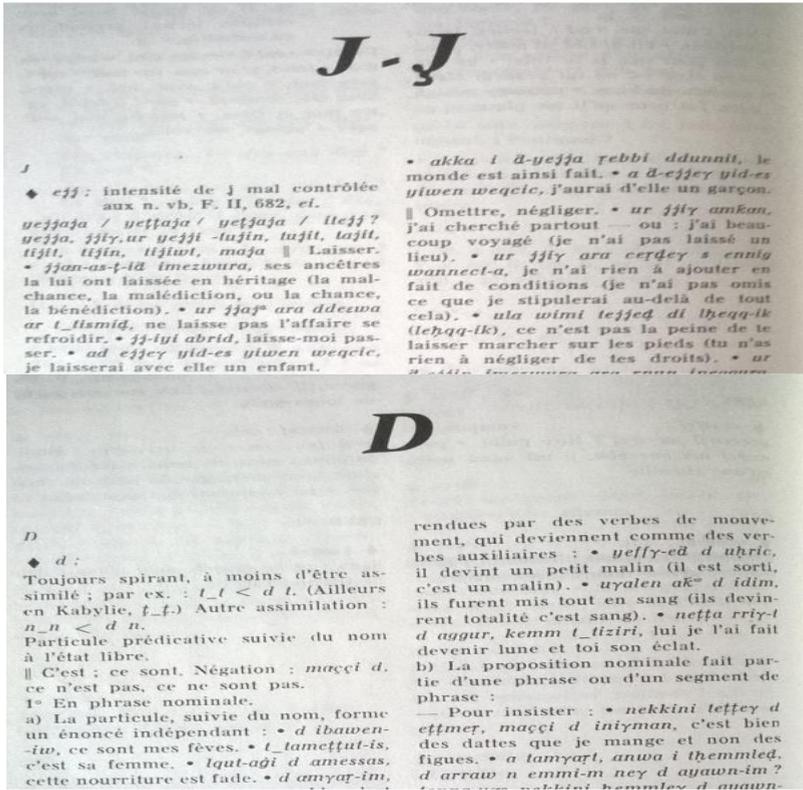
Dans ce point, il sera question des données introduisant les articles des dictionnaires. Il s'agira de mettre le point sur les lettres alphabétiques qui annoncent et réunissent les groupes d'articles. Cet élément est d'autant important puisqu'il est le fil conducteur de toute recherche dans un dictionnaire quel que soit la méthode de sa confection. Il permet non seulement de repérer aisément les lexies recherchées, mais aussi, et surtout pour le domaine berbère, d'opposer des paires minimales dont le trait distinctif peut renvoyer à un simple point souscrit sur le même graphème.

### **La classification par racine :**

Dans le dictionnaire de Dallet, tous les phonèmes font l'objet de groupes d'entrées présentant à leur initial la même consonne radicale. Cependant, la présentation de ces repères alphabétiques n'est pas établie de manière régulière dans la mesure où certaines consonnes graphiquement proches sont, tantôt, présentées de manière indépendante, tantôt jumelées pour annoncer un même groupe d'entrées amalgamé.

En effet, si les racines : C et ç- J et O - R et Ö- Z et èsont présentés en couple pour annoncer des articles portant l'initial de l'un et de l'autre, les racines : D et V - S et Ü- T et İ , elles, constituent des groupes d'entrées indépendants sans confondre les articles portant l'initial de l'un et de l'autres. Cette différence de traitement laisse comprendre que ces sons ont des statuts différents alors qu'ils sont de même ordre.

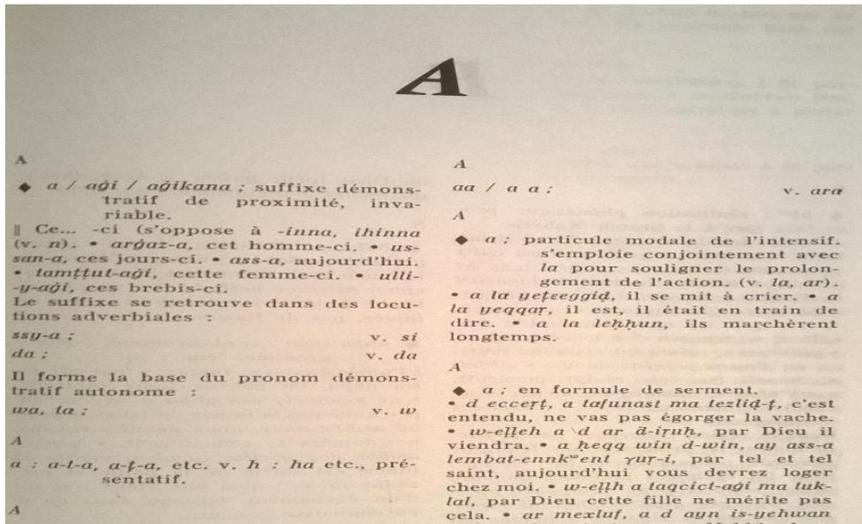




Par ailleurs, dans les cas où les emphatiques et les alvéo-palatales sont présentées avec leurs jumelles, les articles leur référant sont présentés de manière aléatoire allant et venir de l'une vers l'autre. En outre, les repères internes qui viennent compléter chaque repère alphabétique en précisant l'ordre de toutes les composantes radicales ne reprend ni les emphases ni les alvéo-palatale. Ils n'annoncent que les phonèmes dans leur forme simple (C, H, J, R, Z) alors que les articles présents dans chaque groupe comportent des lexies des unes et des autres de manière disparate.

Outre cet amalgame, les repères alphabétiques que comportent le Dallet et qui sont établis sur la base de l'initial de la racine consonantique des lexies comme explicité dans son introduction justifiant la classification par racine « où les mots sont formés à partir d'un noyau consonantique, appelé racine » (Dallet : 1982 : XXI), l'on y constate deux intrus vocaliques qui ne sont normalement pas des composantes de racine : ce sont les entrées en « A » et en « I ». Ceci-dit, si ces éléments ont été introduits à partir de repère vocalique c'est sans doute motivé par l'absence de consonne radicale identifiant les lexies de ces deux groupes : a (démonstratif, particule interpellative ...), i (préposition...). Ces deux constituants rompent le principe du système consonantique décrit pour le berbère et obligerait, peut-être, l'introduction de ces éléments vocaliques car une organisation

lexicographique doit avant tout être systématique et régulière et, surtout, éviter les situations de traitement exceptionnel induisant la rupture du caractère automatique de la consultation du dictionnaire.



### La classification par ordre alphabétique

Cette classification a l'avantage de n'exclure aucun constituant des lexies qu'elle comporte. Ce qui fait qu'elle ne néglige aucune structure des lexies qu'elle soit consonantique, vocalique ou les deux, et elle ne va à l'opposé d'aucune contrainte vu son caractère général.

Par ailleurs, le problème des repères alphabétiques ne se pose pas non plus dans ce type de classification où il y a une délimitation claire et nette entre chaque article, ce qui impose, de fait, la séparation de toutes les « lettres repères », contrairement à la classification précédente où la priorité est donnée aux différents liens sémantiques existant entre les lexies de même racine, ainsi qu'aux cas de variations imposant parfois de réunir deux sons phonétiquement proches sans pour autant le faire pour d'autres.

Cet avantage peut, cependant, présenter son revers puisque deux ou plusieurs variantes vont se retrouver dispersées dans deux voire plusieurs groupes d'articles : une dispersion non pertinente et même désorientante pour le consulteur du dictionnaire.

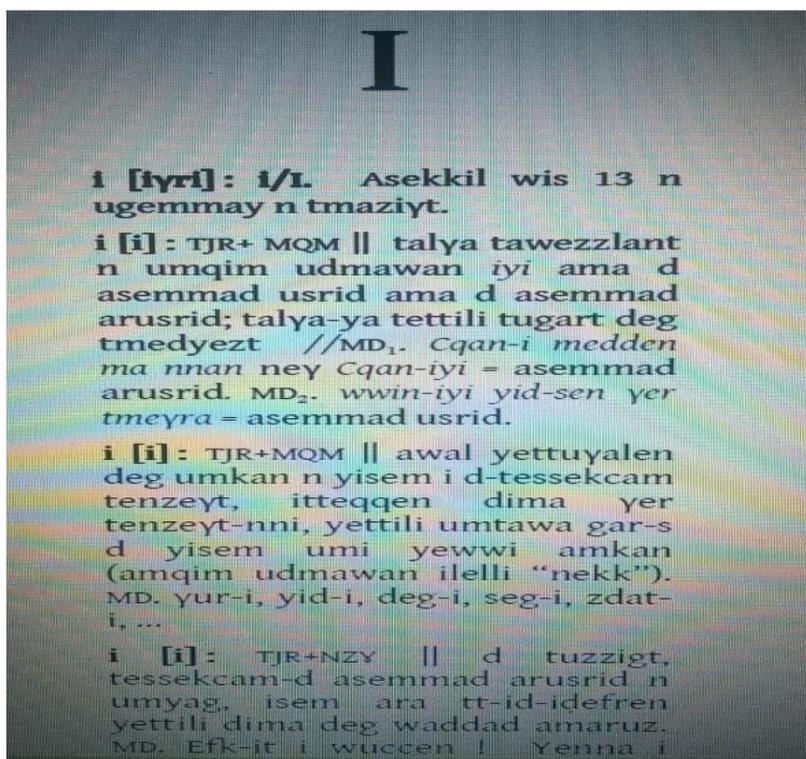
### La classification par radical

Si l'on se réfère à la définition de cette technique de classification lexicographique, l'on se rendra vite compte qu'aucun groupe d'articles ne

sera présenté sous des repères alphabétiques vocaliques « a, i, u, e » car la démarche en question vise justement à dénuder toutes les lexies de leurs initiaux vocaliques, ce qui fait que, normalement, la classification par radical ne doit contenir que des repères alphabétiques consonantiques.

Toutefois, nous retrouvons dans le dictionnaire « Issin » des articles identifiant des repères alphabétiques vocaliques. Certes, les entrées de ces repères ont été considérablement réduites notamment pour l'entrée « A » vu le nombre important de noms, y compris de verbes ayant subi cette extraction de l'initial, mais ces repères existent toujours dans le dictionnaire.

En effet, si l'on suit la démarche de cette classification, les lexies constituées uniquement d'élément vocalique serait réduites à un signifiant zéro ne bénéficiant d'aucun article dans un dictionnaire de ce type : chose qui serait absurde. Quel est donc le sort de ces unités bel et bien présentes dans le lexique berbère ? N'ayant d'autre choix, Bouamara K. a choisi de maintenir les entrées vocaliques, mais uniquement pour les lexies dont les constituants sont une voyelle dépourvues d'éléments consonantiques, et la majorité de ceux-ci soit soit des monèmes grammaticaux, soit des interjections.



# A

**a [ayra] : a/A ||** asekil amezwaru n ugemmay n tmaziyt.

**a [a] : a. TJR. ||** tazelya n usiwel. MD. A tamettut ! – a ccix ! Ma isem ibeddu s teyri, a yettuyal d ay. MD. Ay argaz ! Ay aqcic ! NFL. A rrebh, a tafat ! A lxir, a rrebh ! NZ. A win ifettren s lekdeb, s wacu ara teččed imensi ?

**a [a] : a. TJR+RB+ MSKN ||** talya tawezzlant n : –agi, –ayi, –agikana, atg. Yettas-d d awsil yer yisem. MD. Argaz-a ney argaz-agi/ayi/agikana (ineggura-ya ur ten-nettaru ara, deg lmenteq kan i ten-nessexdam).

Toutefois, ce type de lexies ne sont pas uniquement isolées et regroupées dans ces trois pages, mais se retrouvent dispersées un peu partout dans le dictionnaire. L'on ne pourrait donc justifier ce traitement particulier à ces quelques lexies dans un dictionnaire sensé être guidé par les mêmes orientations de consultation à partir du moment où d'autres lexies de même type (grammatical) ont été classées en abstraction de leur initial vocalique comme l'illustre le fonctionnel « acku ».

~~acku~~ [acku] : acku. TJR+Tasyunt n usentel. || axater. MD. Ur n-usiy ara, acku yettəf-iyi ccyel.

### III. Les niveaux/natures des « lexies entrées »

Par ce point, nous traiterons l'organisation de la nature des entrées des dictionnaires. Il s'agit de vérifier s'il existe une hiérarchisation des entrées des différentes techniques de classification : l'ordre des lexies est-il établi en référence à un ou deux critères ? Et quelle(s) est (sont) la (les) nature(s) de ceux-ci ?

#### La classification par racine

Dans le Dallet, les entrées regroupées sous la même racine et ayant un minimum de sens commun ne relèvent pas toutes du même niveau, ce qui induit un certain amalgame entre les valeurs portées par chaque entrée : les natures des lexies constituant chaque article sont non seulement pas régulières, mais aussi mélangées et disparates.

En effet, l'auteur a signalé dans son introduction les modalités d'organisation à l'intérieur de chaque article en soulignant que « *la première ligne d'un article donne le thème verbal (impér. de l'aor.) ou nominal (sg.) de base. [...] La deuxième ligne donne les variations morphologiques du thème verbal (intensif, prétérit, noms verbaux) ou du thème nominal (pluriel) [...] La barre / introduit une ou plusieurs variantes, surtout phonétiques ou morphologique* » (Dallet : 1982 : XXV, XXVI)

Cependant, cette organisation n'est pas ainsi reflétée de manière systématique dans le dictionnaire et ceci peut induire des amalgames entre les différents types de lexies et mélanger entre les niveaux linguistiques des entrées, notamment entre ce qui n'est que variante de ce qui constitue un dérivé à valeur syntaxique et/ou sémantique.

Signalons, au préalable, un certain déséquilibre dans la prise en charge des modalités des entrées :

- Pour les noms : la modalité du genre constitue deux entrées : une pour le masculin et une pour le féminin, alors que la modalité du nombre n'est pas prise en charge en tant qu'entrée indépendante au même titre que celle du genre. Les pluriels sont introduits en apposition dans chaque genre du singulier, ce qui marque une certaine distinction de pertinence syntaxique entre les deux types de modalités. L'état, quant à lui, il n'est introduit que sous forme d'appendice (forme abrégée entre parenthèses).

SN

◆ *asennan* (u); F. IV, 1840, *ésin*,  
dent

*isennanen* (i) || Epine; piquant.  
• *ddunnit d m isennanen, yelha win  
i s iteddun s leeqel*, ce monde difficile  
(à épines), sage celui qui s'y conduit  
avec réflexion.

◆ *tasennant* (ts);  
*tisennanin* (ts) || Mm. ss. que le précéd.

- Pour les verbes : à l'inverse du nom dans lequel les modalités obligatoires devaient être mise au même pied d'égalité, l'auteur a regroupé les formes dérivées à valeurs syntaxique avec les formes issues de la variation phonétique/synthématique et/ou structurelle.

s- ◆ *ssmusses* ;  
*yesmussus -asmusses / asemmuses*  
|| Dire des fadaises, radoter. • *kʀan-l  
aḵ<sup>w</sup> medden imi yesmussus*, tout le  
monde le déteste parce qu'il radote.

◆ *ssimses* / *ssimess* ;  
*yessimsus ; yessamses* || Rendre fade.  
Ne pas saler. • *tessamsess imensi ass-a*,  
aujourd'hui elle n'a pas salé le souper.

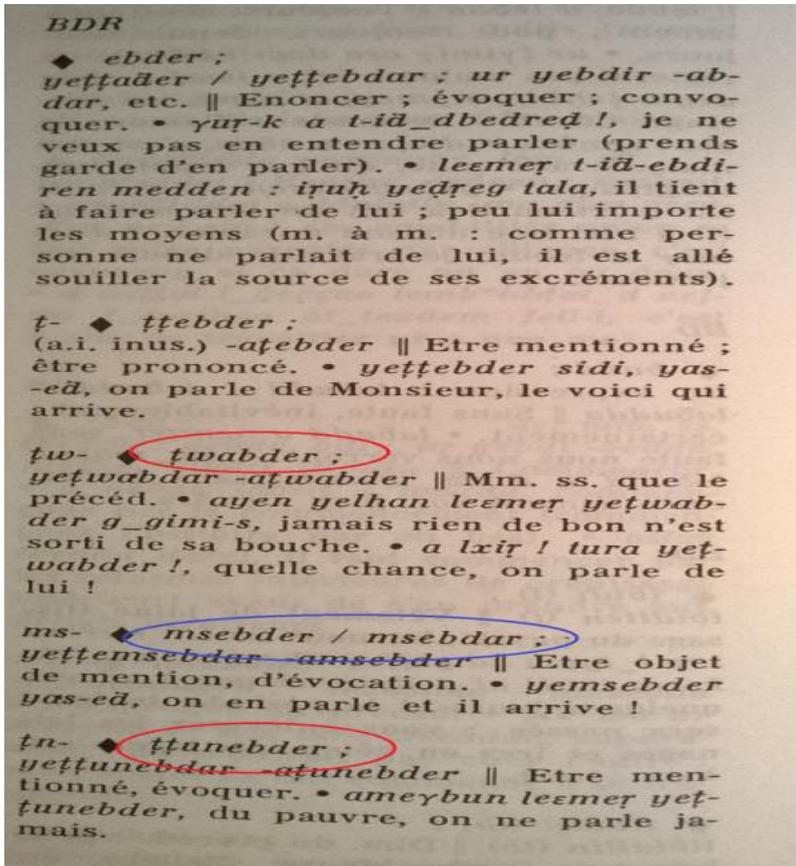
FCL

◆ *efcel* ; ar.  
*ifeccel / ifeççel / yettefcal ; ur yefcël  
-afcal, lefcal, tufectin* || Etre fatigué,  
épuisé de lassitude. • *yefcel seg\_g<sup>w</sup>ad-  
dud*, il est fatigué de rester debout.  
|| Etre détraqué, enrayé (mécanisme).  
• *ezznad n imeg<sup>w</sup>helt yefcel*, le chien  
du fusil ne fonctionne plus (il est fa-  
tigué). • *fecley di taḏša*, je suis mort  
de rire (épuisé).

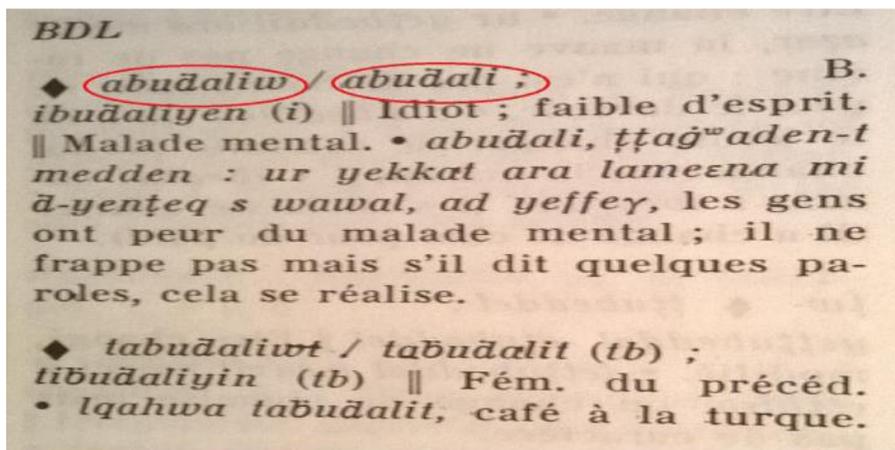
s- ◆ *ssefcel* ;  
*yessefcal -asefcel* || Fatiguer (trans.).  
• *yefcel-iḥ s tazza*, il l'a mise hors  
d'haleine en la faisant courir.

◆ *ceçfcel* ;  
*yeccefcal -acefcal* || Mm. ss. que le  
précéd. • *asawen-aḡi yeccefcal*, voilà  
une montée épuisante.

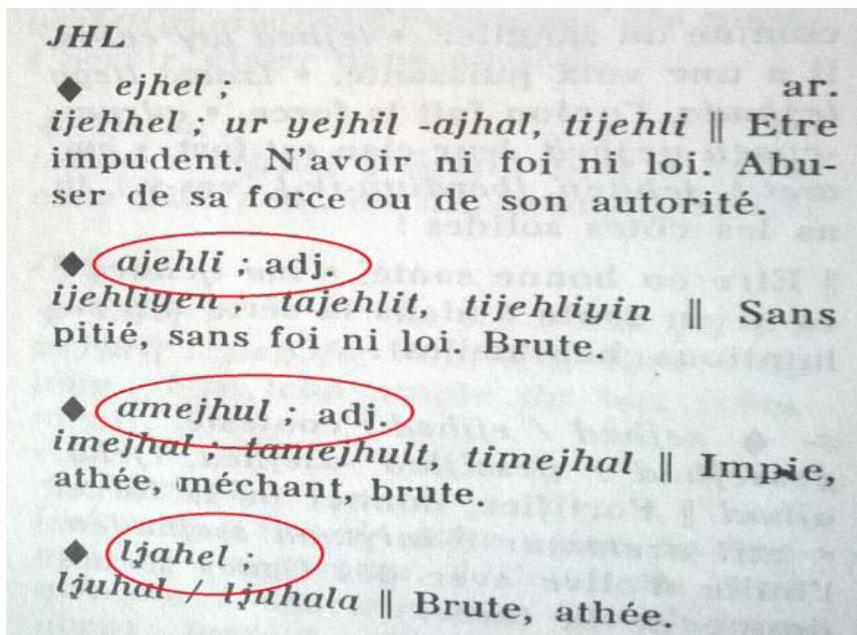
Ceci-dit, outre ces cas d'amalgame, les dérivés syntaxiques énumérés : actif, passif, réciproque qui devaient constituer chacun une entrée, ne font pas uniquement l'objet de duplications générées par les cas de variation, mais sont accentués par une discontinuité de ces variations séparées par des lexies à nature syntaxique différente (tout en signalant que l'organisation de ces entrées ne répond pas un ordre alphabétique qui pourrait justifier cet agencement) :



Notons, par ailleurs, que dans d'autres entrées, le phénomène de variation est pris en charge dans la même entrée en appendice comme l'illustre l'exemple suivant :

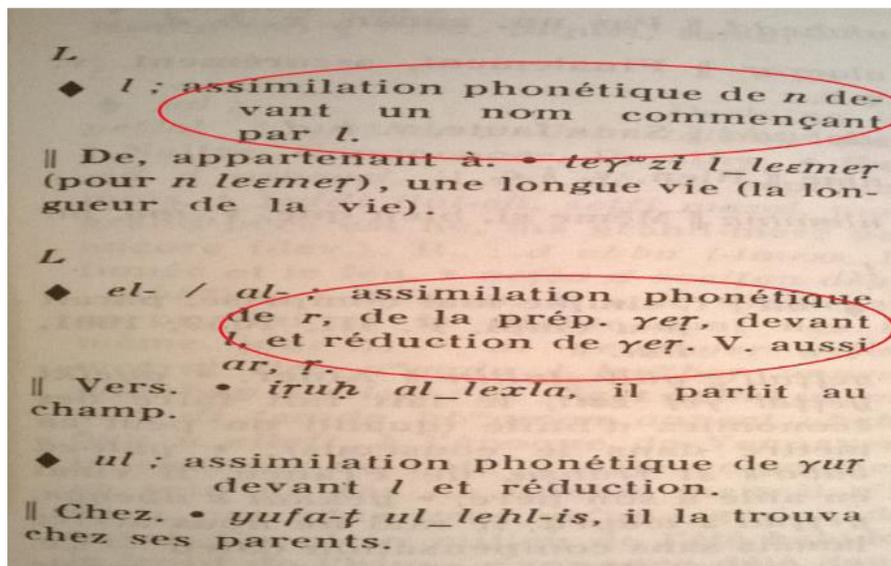


Alors qu'en page 364 les morphèmes adjectivateurs qui constituent autant des cas de variation font l'objet de plusieurs entrées différenciées comme s'il y avait pertinence syntaxique et/ou sémantique entre ces schèmes :



Outre ces cas de lexies isolées, on peut être surpris par les réalisations phonétiques d'assimilation qui constituent elles aussi des entrées à part entières au même titre que les lexies identifiant le lexique de la langue. Ces éléments dépendant d'un contexte et d'une combinaison syntagmatique ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'article lexicographique dont les seuls

constituants doivent être des monèmes isolés appartenant à des paradigmes différenciés.



Cependant, Dallet insiste sur deux tentations à éviter dans cette démarche :  
« Insister trop sur la forme en regroupant le maximum de mots sous une racine unique, avec le risque d'y inclure des mots sémantiquement étrangers à la famille ; être exagérément exigeant sur la distinction des valeurs sémantiques au point de nuire à l'unité de la racine formelle. » (Dallet : 1982 : XXII)

### La classification par ordre alphabétique

C'est une méthode dont les critères d'organisation ne tournent qu'autour d'un agencement alphabétique sans se soucier de la nature syntaxique et/ou sémantique des lexies en question. Ceci n'exclut, toutefois, pas la référence aux caractéristiques de ce type étant régulièrement apposées à l'entrée et de manière systématique. Les deux critères ne peuvent ainsi être à l'origine d'une classification lexicographique dans la mesure où l'une perturbe l'ordre de l'autre.

Ceci-dit, les limites de cette organisation apparaissent lorsque, via une lexie connue sous une catégorie ou une forme donnée, l'on recherche son ou ses correspondants dans une catégorie ou une forme différente. Ce handicap est nettement amplifié dans le cas où la lexie recherchée a subi des modifications au niveau initial de son schème. Ce qui fait que le recours à ce genre de dictionnaire nécessite des pré connaissances linguistiques assez importantes comparé à la précédente classification qui, contrairement à ce que l'on a toujours pensé et dit, est nettement plus accessible et plus

pédagogique dans la mesure où l'acquisition et l'apprentissage des différentes catégories et formes dérivées n'est soumis qu'à une seule condition, celle de connaître au moins une seule lexie du même champ. Alors que la classification par ordre alphabétique, elle, ne permet pas ou peu d'accéder aussi facilement aux autres formes et catégories à moins de connaître au moins l'initial de chacune. C'est donc une organisation plus destinée à des locuteurs avertis dont la simple utilisation ne vient que pour confirmer un sens ou une forme déjà plus ou moins connus.

### **La classification par radical**

Cette organisation lexicographique ne se démarquant pas trop de l'organisation par ordre alphabétique, présente les mêmes caractères. Toutefois, se rajoute aux inconvénients cités dans le précédent point, la méconnaissance de ce système de classification nécessitant, donc, une compréhension préalable du système lexicographique en question pour pouvoir arriver en faire usage.

Par ailleurs, la classification par radical peut poser des problèmes quant à l'identification de la nature de certaines lexies dont les schèmes sont identiques. L'on notera, à travers le dictionnaire « Issin » que dans certaines situations, notamment en ce qui concerne les noms d'action verbale qui, parfois, se présentent exactement sous le même schème que la forme simple du verbe lui correspondant, l'extraction de l'initial du nom qui, seul permet la distinction catégorielle, confondra entre les deux types de lexies comme dans l'exemple « berreê » correspondant, selon cette classification, au nom d'action verbale « aberreê » et au verbe dans sa forme simple « berreê ».

En effet, bien que l'auteur a pris la peine de signaler en appendice l'élément initial lorsque celui-ci a été extrait pour les besoins de la classification, mais cette « homographie forcée » ne fait parfois l'objet que d'un seul article généralement verbal, dans lequel est introduite la forme nominale alors qu'elle doit constituer deux entrées séparées vu que l'une et l'autre portent des sèmes distinctifs qu'il est primordial de mettre en évidence.

### **IV. Forme simple et formes allongées (morphèmes syntaxiques et sémantiques) :**

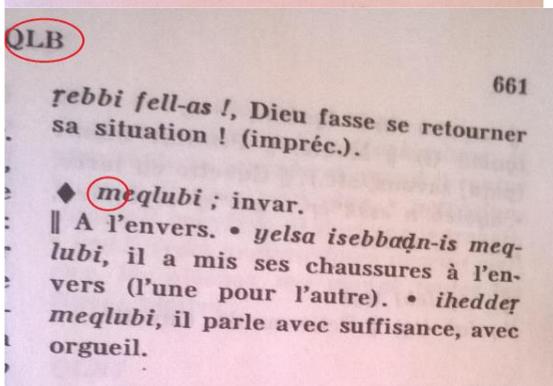
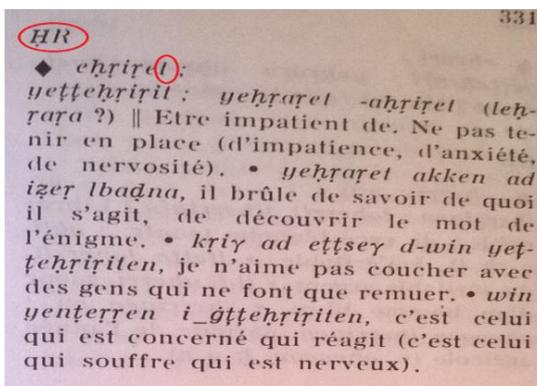
Quelle soit une classification par racine, ordre alphabétique ou par radical, l'on peut assez souvent distinguer entre la forme simple d'une lexie et sa forme allongée. Les morphèmes syntaxiques et expressifs responsables de ces dérivations sont différemment pris en charge par les trois techniques de classification lexicographique.

Nous examinerons donc, la position prise dans l'une et l'autre concernant ces affixes mais surtout la régularité et la systématisme de chaque démarche adoptée et de son adéquation au type de classification dans lequel elle s'inscrit.

## La classification par racine

Comme explicité dans son introduction, le dictionnaire de Dallet ayant opté pour un squelette consonantique porteur du minimum de sens et servant de « base à une famille de mots apparentés par la forme et par le sens [...] deux critères (forme et sens) [qui] sont souvent difficiles à allier » (Dallet : 1982 : XXII), il ne prend, donc, comme référence que « la base consonantique d'un mot qui porte le sens fondamental et qui reste après que l'on a retranché tout élément (voyelle ou consonne) à valeur grammaticale ou dérivationnelle » (Dallet : 1982 : XXII)

Ceci-dit, si les morphèmes syntaxiques à l'origine de la formation des verbes actifs, passifs, réciproques ...et des noms d'action verbale, d'agent, d'instrument, d'adjectifs ... ont souvent été extraits pour permettre de réunir les lexies de la même famille comme le suppose l'objectif visé par cette classification, mais la prise en charge des morphèmes expressifs est presque faite de manière aléatoire. Les lexies expressives n'ont pas toutes été traitées par le même principe : certaines ont été dénudées des procédés expressifs qu'ils soient des affixes ou des redoublements, d'autres, en majorité, constituent des entrées dans leur intégralité.



Alors que :

~~NTD~~  
 ◆ *ckuntēḡ* ; comp. express. de *nned*.  
*entēḡ* : adhérer ?  
*yec-kuntēḡ -ackuntēḡ* || Se cramponner, s'accrocher. • *aqeic-inna d ec-clat : takerrust d-iaeddān, ad as-yec-kuntēḡ*, ce garçon est une petite peste : il ne peut passer une voiture



NTD  
 ◆ *entēḡ* ;  
*inetḡēḡ / yetḡentēḡ* ; ur *yentēḡ -antēḡ, tunetḡin, nnetḡān, lanetḡawt* || Adhérer, coller à, se cramponner à. • *mi tnetḡēḡ s aseedi a k-yentēḡ sseā-is*, on ne peut que gagner à fréquenter les honnêtes gens (quand tu t'attaches à un honnête homme, son honnêteté s'attache à toi). • *xas at tnetḡēḡ deg-ḡbernus-iw* — ou : *di lexnaq-iw* — ou : *di leḡbak-iw !*, inutile de me supplier (inutile de t'accrocher à mon burnous, — à mon encolure, ou mon plastron !). • *inetḡ-ēā edḡ-i am usel-luf*, il se colle à moi comme un pou de chien ! • *a k-iwet at tnetḡēḡ yel-ḡhiḡ*, s'il te bat, tu vas rester collé au mur ! || Prendre, se communiquer (feu). • *mazal tenḡiḡ tmeḡ*, le feu n'a pas encore pris. || Etre contagieux, passer aux autres (maladie).

~~LQF~~  
 ◆ *ecelqef* ; B., dér. de ar. : *l q f*  
*yeccelqaf / yeccelqif -acelqef, tueleq-fin, anceqluf* || Attraper, saisir au vol, à la course. • *yeccelqaf imeslayen*, il saisit tout de suite ce qu'on lui dit.



LQF  
 ◆ *elqef* ; ar.  
*ileqqef* ; ur *yelqif -alqaf, llqaf, llqif, llqif, llqef* || Atteindre, toucher, saisir. • *ḡaca keḡḡ i ā-ileqfen ayen yellan*, il n'y a que toi à avoir deviné. • *kra bb<sup>w</sup>awal ara d-yini ccix, ileqqf-it*, il saisit tout ce que dit le maître.

Il est, certes, parfois difficile de distinguer entre les éléments qui constituent la racine de ceux qui sont porteurs de caractères sémantiques et syntaxiques supplémentaires, notamment lorsque seule la lexie dans sa forme allongée est attestée en synchronie et/ou dont la forme simple n'est pas identifiable en diachronie, mais dans la majorité des cas, il existe, dans le même dictionnaire, des formes simples correspondant à ces dérivés qui attestent de la combinatoire de ces derniers.

En outre, de façon générale, S. Chaker a identifié, dans son article sur les dérivés expressifs e berbère, la majorité des procédés de manière qui sont, d'ailleurs, régulièrement et voire même spécifiquement employés pour rendre compte des diverses valeurs expressives recensées par le même auteur.

Par ailleurs, les lexies comportant des consonnes dédoublées sans effets syntaxique ou expressif et sémantique de façon générale, sont prises en charge de manière différenciée dans le dictionnaire de Dallet. Si dans l'extraction de la racine l'on recommande, dans ces cas, de ne transcrire la même consonne qu'une seule fois, ce traitement n'est adopté, dans ce dictionnaire, que partiellement et rien ne paraît justifier l'intégration de ces

consonnes dans la racine pour certaines lexies et leur non intégration pour d'autres :

DY

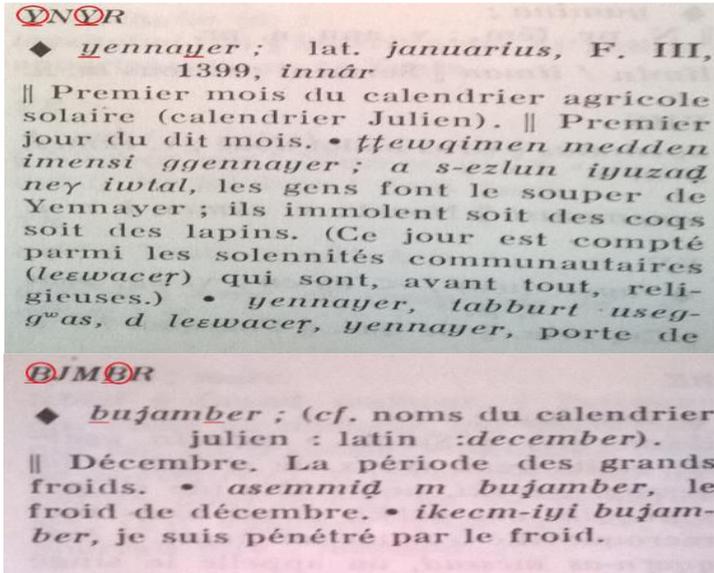
◆ adɣaɣ (we) : cf. F. I. 243, ss. div. *idɣayen* (ye) || Pierre (matière) ; une pierre. • *yeqqur uqeɣɣuy-is am-medɣay*, il a la tête dure comme une pierre ; pas intelligent, têtue. • *exdem lxiɣ i wedɣay a k-t-yerr*, même une pierre est capable de reconnaissance, à plus forte raison un homme (fais du bien à une pierre, elle te le rendra). • *urɣay tarɣit, ma hkiɣ-ɣ i wedɣay ad yeɣru*, j'ai fait un rêve ; si je le racontais à une pierre, elle pleurerait. • *ma yezzi d-wedɣay, a ā-yawi ay-la-s*, où qu'il aille, quoi qu'il fasse, il réussit (il tournerait autour d'une pierre, d'un terrain pierreux, il en rapporterait son profit).

MR

◆ amrar (we) ;  
*imraren* / *imurar* (i) || Corde. Câble. (Autrefois grosse corde de laine et poils de chèvre à quatre, six ou huit torons.) • *amrar n ɣebɣa*, corde de charge (pour un mulet) ; v. *asref*, cordon ombilical.

◆ *tamrart* (te) ;  
*timurar* (tm) / *timrarin* (te) || Ficelle.  
• *teɣɣ-iyi temrart*, je suis pris.  
• *cceɣ<sup>al</sup>-aɣi ad ak-yuɣal t-tamrart a k-texneq*, ce travail va t'épuiser, t'étrangler (il te deviendra une ficelle qui t'étrangle).

Alors que :



### La classification par ordre alphabétique

Si la classification par racine impose de fait la reconstitution des racines à travers les formes simples des lexies, le principe même de la classification par ordre alphabétique, prescrit, quant à lui, l'intégration des lexies dans leurs diverses formes. En effet, si l'on tentait de réduire toutes les formes allongées et se contenter de donner ces dernières en appendices aux formes brèves, les articles du dictionnaire seraient réduits à une poignée de lexie que l'on pourrait comparer à un «vocabulaire fondamental ». Ce type de classification n'a, donc, d'autre choix que d'introduire toutes les lexies de la langue telles qu'elles sont réalisées sans chercher à les découper ni à en extraire la base.

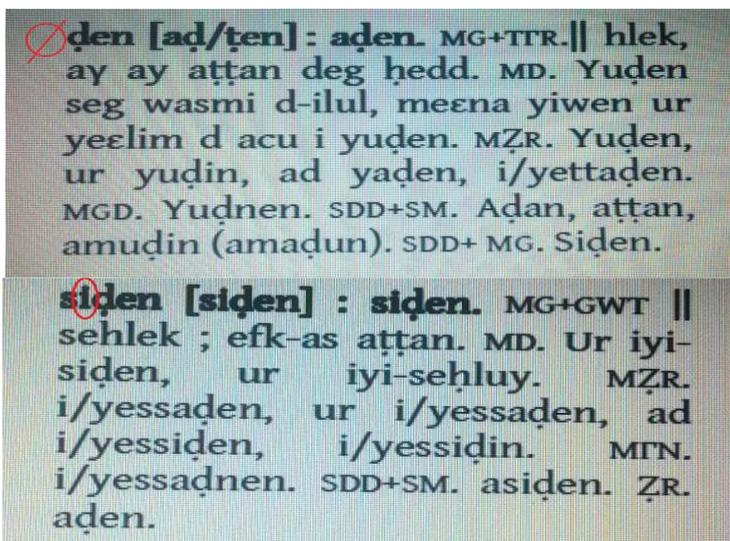
Cependant, l'on pourrait s'interroger sur la prise en charge de la variation qui pourrait, soit, accompagner l'article pour lequel la lexie constitue une variante, soit, s'imposer en tant qu'article indépendant. Le choix de l'une ou l'autre alternative n'a pas de pertinence sur le classement en question à condition qu'il soit régulier à travers tout le dictionnaire. Le choix qu'a fait Haddadou dans son dictionnaire d'introduire les variantes dans des articles différents peut être interprété comme encombrant, mais il permet de mettre au même pied d'égalité les cas de variation importante allant même jusqu'au niveau lexical et ceux qui n'ont de variable qu'un seul phonème, et c'est cette régularité qui prime encore une fois dans la confection d'un dictionnaire.

## La classification par radical

A l'instar de la classification par ordre alphabétique, la classification par radical ne permet pas un classement ne prenant en compte que les formes brèves et simples des lexies. Tout comme la classification précédente, outre l'extraction de l'initial vocalique, les lexies composant la langue doivent toutes figurer en tant qu'articles dans le dictionnaire peu importe la forme et la combinatoire de celles-ci.

Cependant, la question est plus délicate dans ce genre de classification que dans la précédente dans la mesure où cette dernière n'est pratiquement soumise à aucune condition d'organisation si ce n'est d'ordonner un inventaire, aussi hétérogène soit-il, selon un ordre alphabétique en dépit de tout autre aspect, alors que pour la première l'intervention du linguiste sur la forme/structure des lexies ne peut pas être sans conséquence même si elle présente des avantages à d'autres points de vues.

En effet, si les formes allongées formées à partir de morphèmes internes ou externes ne posent pas de problèmes de classification par radical, celles formées par préfixation peuvent constituer un obstacle dans ce genre de classification. La modification de l'initial d'une lexie sensée être négligé dans la classification par radical, induit une seconde intervention sur l'initial rajouté au risque de déstructurer la lexie en question. Cependant, l'auteur du dictionnaire pris en illustration a opté pour le rétablissement de l'initial ôté, par ailleurs, dans la classification de la lexie simple correspondant à la dérivée lorsque le préfixe est consonantique et à l'extraction de l'initial vocalique d'un préfixe amalgamé (voyelle et consonne) tout en rétablissant l'initial de la forme simple auparavant extrait lors de la classification de cette dernière.



Cette démarche qui est complètement justifiée par le type de classification et répondant entièrement à ses normes peut, toutefois, alourdir la compréhension du système adopté dans l'organisation des lexies du dictionnaire, car, comme signalé plus haut, la démarche rompt avec la systématisme en adoptant des traitements spécifiques à chaque structure des lexies.

## Conclusion et recommandations

Les trois types de classification semblent présenter autant des avantages que des inconvénients. Cependant, il reste que la classification par racine semble cumuler plus de points avantageux que les autres et ce sur différents plans : structurel, formel, combinatoire, mais surtout sémantique. Par ailleurs, la classification par ordre alphabétique semble avoir l'avantage d'être pratique et de n'exiger aucun effort de compréhension de son système d'organisation contrairement à la classification par radical qui, même si elle s'en rapproche intimement, nécessite certains ajustements et interventions.

Toutefois, bien que « *la facilité de consultation est sûrement un argument important en faveur de l'ordre alphabétique. Mais elle met en contradiction les besoins du lexicographe et ceux du lecteur. [Le dictionnaire] vise beaucoup plus des lecteurs avertis (linguiste, ethnographe, historien etc.) qu'un large publique* » (Taifi : 1991 : V)

Certes, la visée du dictionnaire oriente le choix de l'une ou de l'autre classification, mais nous proposons ici une alternative intermédiaire qui, d'une part, allègerait les contraintes imposant une maîtrise linguistique plus ou moins importante de la classification par racine, et d'autre part, relever les caractéristiques de la classification par ordre alphabétique. Elle permet d'associer la facilité d'emploi de la seconde aux avantages linguistiques de la première :

Pour pouvoir bénéficier de l'unité morphologique et sémantique que nous offre la classification par racine tout en réduisant les conditions assez complexes de la consultation de ce type de dictionnaire, il conviendrait, en prime abord, d'exclure tout résultat d'un effort linguistique qui n'est pas à la portée de tous : nous entendons par là, la reconstitution des racines puisqu'elle est la source principale qui peut désorienter un consultant. Afin de cibler un maximum de public, le plus important est que lorsque l'on recherche une lexie, quel que soit sa forme / structure, l'on ne se réfère qu'à un seul critère, celui de l'ordre alphabétique devenu un geste automatique chez la quasi-totalité des utilisateurs des dictionnaires.

Tout comme la classification par radical qui est venue alléger certains problèmes de la classification par ordre alphabétique, (notamment la concentration de la majorité des lexies dans deux ou trois articles), la classification par racine doit être établie de sorte à n'exiger aucun effort d'analyse de la lexie recherchée de la part de l'utilisateur, mais doit elle-même lui apporter ces précisions. L'objectif de cette démarche est d'introduire toutes les lexies de la langue telle qu'elles sont réalisées en synchronie. Les racines les identifiant doivent non seulement se référer à la

synchronie mais aussi sans les dénuder d'un quelconque élément sous prétexte qu'il relève d'une dérivation ou d'une combinaison structurale. Cependant, se référer à cette classification engendrera automatiquement le dégroupement morphologique et sémantique des familles lexicales que l'on tenait par-dessus tout à préserver. La solution est, donc, de dédoubler ces lexies dont la combinatoire permet une dissection afin de les introduire sous leurs racine reconstituées permettant de sauvegarder l'avantage précieux de cette technique qu'est la dynamique des différentes relations que peuvent entretenir les lexies entre elles. On obtiendra, ainsi, un dictionnaire dont les lexies les plus complexes seront facilement consultables par un large public tout en offrant aux spécialistes et aux curieux la possibilité de consulter ces mêmes lexies dans la partie regroupant les lexies de même racine. Toutefois, cette démarche impose des renvois pour toute lexie dédoublée aussi bien lors de la première que de la seconde citation afin, justement de mettre à la portée des utilisateurs un dictionnaire plus pédagogique que consultatif.

### **Références bibliographiques**

- Berkai, Abdelaziz, 2013 : « Quelques problèmes macrostructurels en lexicographie berbère » Synergies Brésil n°11 – 2.
- Bouamara, Kamal, 2007 : *Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit*, Contrat de consulting, HCA, Alger.
- Chaker, Salem, 1983 : *Un parler berbère d'Algérie (kabylie) Syntaxe*, Publications universitaires de Provence, France.
- Chaker, Salem, 2003 : « Autour de la racine en berbère : statut et forme » In FOLIA ORIENTALIA.
- Dallet, Jean-Marie, 1982 : *Dictionnaire kabyle-français*, le parler d'Ait Menguellat, Paris, Ed SELAF.
- Haddadou, Mohand-Akli, 2014 : *Dictionnaire de Tamazight, parlers de Kabylie, Kabyle-français*, français kabyle, BERTI, Alger.
- Taifi, Miloud, 1988 : « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire de tamazight », In AWAL n4, Cahiers d'Etudes Berbères.
- Taifi, Miloud, 1991 : *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, Ed L'HARMATTAN, Paris.